



[Le Web général](#)



[Les vidéos](#)

TRANSPORTS
Air France : menace de grève d'un syndicat de pilotes

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) d'Air France vient de déposer un préavis de grève pour les 27 et 28 mai afin d'obtenir la « réintégration » d'un ancien pilote de la compagnie, Norbert Jacquet.

[Les images](#)

DUPOND-MORETTI ET CASTEX (CRASHS AERIENS)

Un décret a été pris le 23 octobre 2020, susceptible d'avoir une incidence sur le déroulement des enquêtes judiciaires relatives aux accidents aériens.

24 octobre 2020 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 27 sur 151

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret n° 2020-1293 du 23 octobre 2020 pris en application de l'article 2-1 du décret n° 59-178 du 22 janvier 1959 relatif aux attributions des ministres

NOR : JUSX2028760D

Le Premier ministre,
Sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice,
Vu le décret n° 59-178 du 22 janvier 1959 relatif aux attributions des ministres, notamment son article 2-1 ;
Vu le décret n° 2017-1072 du 24 mai 2017 relatif aux attributions du ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice,

Décète :

Art. 1^{er}. – Le garde des sceaux, ministre de la justice, ne connaît pas :

- des actes de toute nature relevant des attributions du garde des sceaux, ministre de la justice, relatifs à la mise en cause du comportement d'un magistrat à raison d'affaires impliquant des parties dont il a été l'avocat ou dans lesquelles il a été impliqué ;
- des actes de toute nature relevant des attributions du garde des sceaux, ministre de la justice, relatifs à des personnes morales ou physiques ayant engagé des actions notamment judiciaires contre lui en sa qualité de ministre ou d'avocat ;
- des rapports particuliers mentionnés au troisième alinéa de l'article 35 du code de procédure pénale, à propos d'affaires dont il a eu à connaître en sa qualité d'avocat ou dont le cabinet Vey a à connaître.

Conformément à l'article 2-1 du décret du 22 janvier 1959 susvisé, les attributions correspondantes sont exercées par le Premier ministre.

Article 1^{er} du décret du 23 octobre 2020

Lien vers le décret : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042459583>

Et aussi : https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=_zUA9FhkJo2B7lc0k4VSp2jXbwEqgi4p1G3fTjpsFU=

Les enquêtes judiciaires sur les accidents aériens sont souvent falsifiées. En juillet 2019 j'avais écrit à ce sujet à Eric Dupond-Moretti, à cette époque avocat. A la lecture du décret ci-dessus une question se pose : qui, au gouvernement, aura la charge de faire respecter l'Etat de droit ?

/...

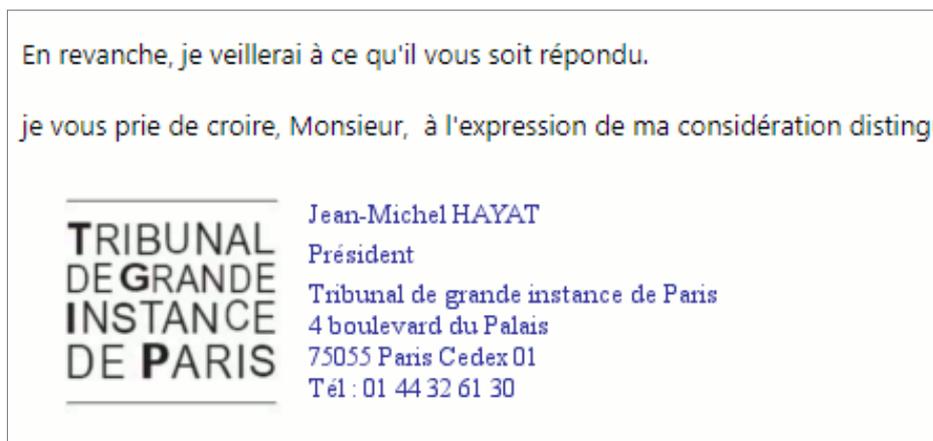
J'avais écrit à Dupond-Moretti, à l'époque avocat, le 19 juillet 2019, un an avant sa nomination au gouvernement. Il s'agit de l'enquête concernant les 228 morts du vol AF447 Rio-Paris. Le texte du courriel figure en page 3 du présent PDF. La capture d'écran du courriel est présentée en page 4.

Actuellement des magistrats falsifient des enquêtes sur des accidents aériens au mépris de la vie humaine (des morts inutiles par centaines). Ils escroquent les familles de victimes et détruisent sciemment celles-ci à petit feu. Ils s'acharnent contre moi en usant des pires méthodes alors que mon seul tort est de dire la vérité dans l'intérêt de la sécurité aérienne et d'agir pour aider les familles de victimes.

Il en est ainsi malgré une plainte pour subornation de témoin plusieurs fois renouvelée depuis janvier 2013 dans le cadre de l'enquête pénale sur le crash de l'AF447 Rio-Paris. Il en est ainsi malgré des engagements pris en décembre 2014 par Jean-Michel Hayat, premier président de la cour d'appel de Paris depuis octobre 2019, un des plus hauts magistrats de France (engagements qui n'ont jamais été respectés).

Précision : dans le courriel envoyé à Dupond-Moretti est mentionnée Catherine Pignon, à l'époque directrice des affaires criminelles et des grâces. Celle-ci est maintenant secrétaire générale du ministère de la Justice, souvent présentée comme le bras droit du Garde des Sceaux ([par exemple Ouest-France](#)).

L'état actuel du dossier



Conclusion d'un courriel du 10 décembre 2014 resté sans suite (crash AF447 Rio-Paris)

Des informations sur l'état actuel du dossier sont disponibles sur une page « **J'attends toujours la réponse promise par Jean-Michel Hayat** » du 21 octobre 2020 :

<http://jacno.com/prov/jattends-toujours-la-reponse-promise-par-jean-michel-hayat.htm>

Et/ou sur une page « **Attention aux extrémistes populistes (crashes aériens)** » du 19 octobre 2020 :

<http://jacno.com/prov/attention-aux-extremistes-populistes-crashes-aeriens.htm>

/...

TEXTE DU COURRIEL ENVOYÉ LE 19 JUILLET 2019 A ERIC DUPOND-MORETTI

Le PDF joint à ce courriel est disponible sur le Web (19 pages - 1,14 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/rio-paris-af447-vers-un-non-lieu-general-norbert-jacquet-19-juillet-2019.pdf>

De : norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr>
À : edm@dupondmoretti.com <edm@dupondmoretti.com>
Cc : contact@dupondmoretti.com <contact@dupondmoretti.com>; Suzette Hilgert <suz.hilgert@gmail.com>
Envoyé le : Vendredi 19 juillet 2019 à 09:52:35 UTC+2
Objet : Crash AF447 Rio-Paris : une partie civile cherche un avocat (affaire sensible)

Bonjour Maître,

Mme Suzette Hilgert (destinataire en copie), de nationalité luxembourgeoise, comprend parfaitement le français mais éprouve parfois quelques difficultés à s'exprimer dans la langue de Molière. Elle est partie civile dans l'enquête pénale sur le drame du vol AF447 Rio-Paris. Elle est restée longtemps sans avocat en raison de la faiblesse de ses moyens et pour les raisons exposées dans le PDF, documenté, en pièce jointe (19 pages - 1,14 Mo). Les documents présentés en pages 17 et 18 de ce PDF permettent déjà de toucher du doigt certaines réalités. On y trouve également en ses pages 5 et 6, avec quelques précisions, un échange de courriels du 10 décembre 2014 avec le président du TGI de Paris qui a pris des engagements mais ne les a pas respectés.

Mme Hilgert n'imaginait pas une issue vers un non-lieu général qui, à la lecture des médias, semble se dessiner à **brève échéance**. Elle m'a demandé d'entreprendre des démarches auprès d'avocats susceptibles de la défendre dans ce qui est sans conteste une affaire d'Etat, impliquant une certaine complaisance des médias, comme il en fut avec la fille de Mitterrand.

Les dossiers des falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et de la corruption à grande échelle sont à la Chancellerie (1).

Suzette Hilgert
17, Haaptstrooss
L-8561 Schwebach
Tél. (mobile) : +352 661 14 08 50
Mail : suz.hilgert@gmail.com

Meilleures salutations.

Norbert Jacquet ([Web général](#) - [Vidéos](#) - [Images](#))

(1) <http://jacno.com/prov/crashes-aeriens-falsifications-corruption-catherine-pignon.htm>

(IMAGE AUTOMATIQUE DU LIEN)

(LOGO PIECE JOINTE)

/...

CAPTURE D'ECRAN DU COURRIEL ENVOYE LE 19 JUILLET 2019 A ERIC DUPOND-MORETTI

Rechercher des messages, documents, photos ou contacts

Crash AF447 Rio-Paris

Retour Archiver Déplacer Supprimer Spam

Crash AF447 Rio-Paris : une partie civile cherche un avocat (affaire sensible) Yahoo/Envoyés

norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr>
 À : edm@dupondmoretti.com
 Cc : contact@dupondmoretti.com, Suzette Hilgert

ven. 19 juil. 2019 à 09:52

Bonjour Maître,

Mme Suzette Hilgert (destinataire en copie), de nationalité luxembourgeoise, comprend parfaitement le français mais éprouve parfois quelques difficultés à s'exprimer dans la langue de Molière. Elle est partie civile dans l'enquête pénale sur le drame du vol AF447 Rio-Paris. Elle est restée longtemps sans avocat en raison de la faiblesse de ses moyens et pour les raisons exposées dans le PDF, documenté, en pièce jointe (19 pages - 1,14 Mo). Les documents présentés en pages 17 et 18 de ce PDF permettent déjà de toucher du doigt certaines réalités. On y trouve également en ses pages 5 et 6, avec quelques précisions, un échange de courriels du 10 décembre 2014 avec le président du TGI de Paris qui a pris des engagements mais ne les a pas respectés.

Mme Hilgert n'imaginait pas une issue vers un non-lieu général qui, à la lecture des médias, semble se dessiner à **brève échéance**. Elle m'a demandé d'entreprendre des démarches auprès d'avocats susceptibles de la défendre dans ce qui est sans conteste une affaire d'Etat, impliquant une certaine complaisance des médias, comme il en fut avec la fille de Mitterrand.

Les dossiers des falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et de la corruption à grande échelle sont à la Chancellerie (1).

Suzette Hilgert
 17, Hauptstrooss
 L-8561 Schwebach
 Tél. (mobile) : +352 661 14 08 50
 Mail : suz.hilgert@gmail.com

Meilleures salutations.

Norbert Jacquet ([Web général](#) - [Vidéos](#) - [Images](#))

(1) [Crashes aériens, falsifications, corruption : Catherine Pignon](#)



Crashes aériens, falsifications, corruption : Catherine Pignon

Norbert JACQUET
 Crashes aériens : le dossier des enquêtes falsifiées et de la corruption générale est à la Chancellerie.



rio-paris-af4...pdf
 1.1MB